



## Conseil communautaire du 03 avril 2019

### COMPTE RENDU

Étaient présents : Nadine Bathelot – Lionel Dhos – Michèle Lepaul – Jean Claude Tramesel – Michel Broutchoux – Christian Roux – Sylvain Petitgenêt – Thierry Cousin – Anthony Marie – Denise Laurent – Henri de Malliard – Georges Bardot – Marc Doillon – Véronique Humblot – Bernadette Thouvenot – Daniel Viney – Christian Riondel – Charles Saunois – Dominique Ladier – Christiane Oudot – Alain Grillo – Christiane Grosjean – Annie Barret – Odile Pouilley – Florent Nurdin – Bernard Roger – Paul Laurent – Jean Daniel Gérôme – Michel Richard – Bernard Gauthier – Marie Jeanne Mougins – Michel Désiré – Pascal Bigé – Edith Doucet – Gaston Vilminot – Rosaire Coppola – Hervé Debiez – Bruno Mouton -

Étaient absents excusés : Jean Paul Marie – Marcel Beluche – Sabine Larue – Gérôme Broutchoux

Titulaires ayant donné une procuration : Benoît Miège (procuration à Alain Grillo) – Sylvain Grosjean (procuration à Christiane Oudot) – Michel Daval (procuration à Odile Pouilley) – Martine Bavard (procuration à Henri de Malliard)

Suppléants présents ne remplaçant pas de titulaires absents : Marie Françoise Mancassola – Martine Aubry – Philippe Griset – Jean Michel Bourgeois – Claude Ragué

Secrétaire de séance : Michèle Lepaul

#### ► **Compte rendu de la séance du 20 mars 2019**

Il est précisé qu'il manque les procurations de Monsieur Doillon Marc et de Madame Barret Annie.

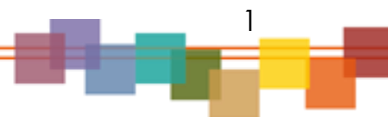
► **Comptes administratifs 2018** : Les comptes administratifs 2018 sont adoptés à l'unanimité sauf le compte administratif du Budget SPANC adopté à la majorité 40 voix pour / 1 abstention (Marc Doillon).

#### CA 2018 Budget principal

Résultat d'exercice	Dépenses	Recettes	Résultat 2018	Report 2017	Résultat de clôture
Fonctionnement	7 828 839.29 €	8 106 018.41 €	277 179.12 €	684 186.06 €	961 365.18 €
Investissement	1 492 283.21 €	1 280 617.78 €	-211 665.43 €	95 182.13 €	-116 483.30 €
<b>TOTAL</b>	<b>9 321 122.50 €</b>	<b>9 386 636.19 €</b>	<b>65 513.69 €</b>	<b>779 368.19 €</b>	<b>844 881.88 €</b>

#### CA 2018 Budget SPANC

Résultat d'exercice	Dépenses	Recettes	Résultat 2018	Report 2017	Résultat de clôture
Fonctionnement	140 470.12 €	95 009.43 €	-45 460.69 €	80 553.78 €	35 093.09 €
Investissement	4 059.98 €	6 619.96 €	2 559.98 €	-104.61 €	2 455.37 €
<b>TOTAL</b>	<b>144 530.10 €</b>	<b>101 629.39 €</b>	<b>-42 900.71 €</b>	<b>80 449.17 €</b>	<b>37 548.46 €</b>



### CA 2018 Budget Vergers de Fontenois

Résultat d'exercice	Dépenses	Recettes	Résultat 2018	Report 2017	Résultat de clôture
Fonctionnement	31 539.69 €	33 783.00 €	2 243.31 €	348.23 €	2 591.54 €
Investissement	68 556.50 €	87 540.76 €	18 984.26 €	23 085.54 €	42 069.80 €
<b>TOTAL</b>	<b>100 096.19 €</b>	<b>121 323.76 €</b>	<b>21 227.57 €</b>	<b>23 433.77 €</b>	<b>44 661.34 €</b>

### CA 2018 Budget Chalets du Lac

Résultat d'exercice	Dépenses	Recettes	Résultat 2018	Report 2017	Résultat de clôture
Fonctionnement	76 346.50 €	74 385.63 €	-1 960.87 €	365.45 €	-1 595.42 €
Investissement	49 882.09 €	51 170.73 €	1 288.64 €	33 678.79 €	34 967.43 €
<b>TOTAL</b>	<b>126 228.59 €</b>	<b>125 556.36 €</b>	<b>-672.23 €</b>	<b>34 044.24 €</b>	<b>33 372.01 €</b>

### CA 2018 Budget ZAC de la Combeauté

Résultat d'exercice	Dépenses	Recettes	Résultat 2018	Report 2017	Résultat de clôture
Fonctionnement	395 779.53 €	374 989.53 €	-20 790.00 €	84.72 €	-20 705.28 €
Investissement	392 452.74 €	394 270.18 €	1 817.44 €	-1 902.16 €	-84.72 €
<b>TOTAL</b>	<b>788 232.27 €</b>	<b>769 259.71 €</b>	<b>-18 972.56 €</b>	<b>-1 817.44 €</b>	<b>-20 790.00 €</b>

### CA Budget ZAC de Demangevelle

Résultat d'exercice	Dépenses	Recettes	Résultat 2018	Report 2017	Résultat de clôture
Fonctionnement	439 647.43 €	439 647.43 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Investissement	446 794.86 €	458 757.65 €	11 962.79 €	0.00 €	11 962.79 €
<b>TOTAL</b>	<b>886 442.29 €</b>	<b>898 405.08 €</b>	<b>11 962.79 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>11 962.79 €</b>

### CA Budget ZAC de Montdoré

Résultat d'exercice	Dépenses	Recettes	Résultat 2018	Report 2017	Résultat de clôture
Fonctionnement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	6 733.75 €	6 733.75 €
Investissement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	-6 733.75 €	-6 733.75 €
<b>TOTAL</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>

### CA Budget ZAC de Conflans

Résultat d'exercice	Dépenses	Recettes	Résultat 2018	Report 2017	Résultat de clôture
Fonctionnement	0.00 €		0.00 €	2 773.56 €	2 773.56 €
Investissement	-17 571.40 €		-17 571.40 €	14 797.84 €	-2 773.56 €
<b>TOTAL</b>	<b>-17 571.40 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>-17 571.40 €</b>	<b>17 571.40 €</b>	<b>0.00 €</b>

#### ► Comptes de gestion 2018

Les membres du Conseil Communautaire valident à l'unanimité les comptes de gestion 2018 pour les budgets : principal/ Spanc/ Vergers de Fontenois/ Chalets du Lac/ Zac de la Combeauté/ Zac de Demangevelle/ Zac de Montdoré/ Zac de Conflans. Les comptes de gestion du Trésorier sont conformes aux écritures comptables de l'ordonnateur.

#### ► Affectation des résultats

Les membres du Conseil Communautaire valident à l'unanimité les affectations de résultats des budgets : principal / Vergers de Fontenois/ Chalets du Lac. Est validée à la majorité 41 voix pour et 1 abstention (Marc Doillon) l'affectation des résultats pour le budget Spanc



### Budget principal

Affectation	Résultat de clôture	RAR dépenses	RAR recettes	besoin de fin.	Affectation du résultat	Report en 2019 au BP articles 001 et 002
Fonctionnement	961 365.18 €	X	X	X	X	845 393.88 €
Investissement	-116 483.30 €	2 138 105.00 €	2 138 617.00 €	-115 971.30 €	115 971.30 €	-116 483.30 €

### Budget Spanc

Affectation	Résultat de clôture	RAR dépenses	RAR recettes	besoin de fin.	Affectation du résultat	Report en 2019 au BP articles 001 et 002
Fonctionnement	35 093.09 €	X	X	X	X	35 093.09 €
Investissement	2 455.37 €	0.00 €	0.00 €	X	X	2 455.37 €

### Budget Vergers de Fontenois

Affectation	Résultat de clôture	RAR dépenses	RAR recettes	besoin de fin.	Affectation du résultat	Report en 2019 au BP articles 001 et 002
Fonctionnement	2 591.54 €	X	X	X	X	2 591.54 €
Investissement	42 069.80 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	42 069.80 €

### Budget Chalets du Lac

Affectation	Résultat de clôture	RAR dépenses	RAR recettes	besoin de fin.	Affectation du résultat	Report en 2019
Fonctionnement	-1 595.42 €	X	X	X	X	-1 595.42 €
Investissement	34 967.43 €	20 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	14 967.43 €

### ► Contributions directes 2019

Les membres du Conseil Communautaires votent à l'unanimité les contributions directes 2019. Il est précisé que les taux sont inchangés.

	BASES 2019	TAUX (inchangés)	PRODUIT FISCAL 2019
<b>TH</b>	16 004 000	10.12	1 619 605.00
<b>TF</b>	18 303 000	1.79	327 624.00
<b>TFNB</b>	969 500	3.36	32 575.00
<b>CFE</b>	6 884 000	20.26	1 394 698
			<b>3 374 502.00</b>



## ► Budgets primitifs 2019

Les budgets primitifs sont votés à l'unanimité sauf le budget Spanc voté à la majorité : 41 voix pour et 1 abstention (Marc Doillon)

BUDGET PRIMITIF 2019				
BUDGET	DEPENSES FONCTIONNEMENT	RECETTES FONCTIONNEMENT	DEPENSES INVESTISSEMENT	RECETTES INVESTISSEMENT
PRINCIPAL	8 538 446.54	8 862 024.27	2 903 640.84	2 903 640.84
CHALETS DU LAC	60 686.23	60 686.53	63 801.53	79 017.43
VERGERS DE FONTENOIS	29 430.00	29 430.54	32 315.00	67 569.00
SPANC	87 896.79	144 853.09	56 660.00	65 059.09
ZAC COMBEAUTE	470 710.87	470 710.87	450 005.59	450 005.59
ZAC DE CONFLANS	55 753.09	55 753.09	55 753.09	55 753.09
ZAC DE MONTDRE	39 946.89	39 946.89	39 946.89	39 946.89
ZAC DE DEMANGEVELLE	626 708.80	626 708.80	822 345.94	822 345.94

## ► Débat Comptes administratifs 2018 et Budgets primitifs 2019

### ● Budget primitif et CA budget principal

- Il est précisé qu'à l'article 6232 est prévu un Haute Comté Tour Eco (les élus iront directement sur le site de l'entreprise) ;
  - Remarque est faite sur l'absence du tableau des emprunts ;
  - Monsieur Grillot : une économie de 100 000 € apparaît sur les marchés de la Voie Verte et l'Etude environnementale suite à l'ouverture des plis (Commission MAPA) ;
  - Concernant les résultats, Monsieur Grillot précise :
    - les amortissements d'un montant de 425 000 € ne sont pas des sorties réelles d'argent : opérations d'ordre ;
    - les reprises de subventions d'un montant de 35 644 € en amortissement ne sont pas des recettes réelles d'argent : opérations d'ordre ;
    - le capital emprunt à rembourser s'élève à 127 000 € pour 2019 ;
    - le report du budget général s'élève à 845 000 € mais compte tenu de la baisse des dotations de l'Etat et des besoins d'autofinancement : d'ici trois ans, la collectivité ne dégagera plus d'excédent. La collectivité n'aura plus la capacité nette d'autofinancement nécessaire. Il convient donc d'être prudent ;
    - Pour rappel : la CC a perdu en recettes depuis la baisse des dotations de l'Etat 797 000 € ;
    - La commission finances a travaillé sur le dossier budget primitif 2019 ;
    - Ecart entre le prévu et réalisé pour le périscolaire : il y a un trimestre de décalage pour les paiements. Le paiement du solde intervient à la réception du bilan : trimestre 1 de l'année N+1 ;
- Concernant la gestion du périscolaire : il est question, peut-être par la suite, d'une régie directe.....
- Monsieur le Président est invité par Monsieur Petitgenêt d'être à l'écoute des parents concernant la nouvelle concession.

### ● Budget primitif et CA budget Spanc

- Monsieur Doillon demande pourquoi les pénalités ne baissent pas compte tenu des résultats excédentaires ;



- Monsieur MARIE indique que le budget a été déficitaire ;
- Monsieur RAGUE s'interroge : est ce que le fait de pénaliser permet aux usagers de faire les travaux plus vite ?
- Monsieur MARIE indique que la Commission doit se réunir si modifications éventuelles ;
- Monsieur Doillon précise que la CC n'est pas obligée de se précipiter pour les diagnostics ;
- Il s'agit de gérer à notre rythme en respectant la législation ;
- Monsieur Vilminot précise que l'Agence de l'Eau ne subventionne plus car la pollution est négligeable ;
- Ce dossier est renvoyé devant la commission qui se réunira au mois de mai ;
- Monsieur Doillon remarque que ce dossier est renvoyé tous les ans et que celui-ci n'avance pas ;
- Monsieur Grillot : faut-il continuer à pénaliser ou mettre à zéro ?

● Budget primitif et CA budget Vergers de Fontenois

- Marc Doillon : On perd un peu moins !

● Budget primitif et CA budget Base touristique Passavant la Rochère

- Marc Doillon : Que faudrait il pour équilibrer le budget ?
- Monsieur Désiré : La charge d'emprunt est bien supérieure aux Vergers de Fontenois. Le site a été bien moins subventionné. Nous avons créé un patrimoine. L'OT n'intervient plus sur les locations. Nous n'avons plus de regard sur la partie locative. Il est constaté que beaucoup de locations sont effectuées par les pêcheurs.
- Monsieur Grillot émet l'idée d'une renégociation d'emprunt.

● Budget primitif et CA ZACS

- C'est un stock qui dort.

► **Avance remboursable au Budget ZAC de Demangevelle**

Les membres du Conseil communautaire, afin de limiter un déséquilibre de la section investissement du budget ZAC de Demangevelle, décident à l'unanimité d'acter une avance remboursable d'un montant de 12 904,74 €.

► **Subventions aux budgets annexes**

Les membres du Conseil communautaire, décident à l'unanimité le versement d'une subvention d'exploitation d'un montant de 9 508 € au budget « Chalets du Lac » et 5 056 € au Budget des Vergers de Fontenois.

► **Versement du Budget général au Budget SPANC**

Les membres du Conseil communautaire, décident, à l'unanimité, le versement annuel d'un montant de 24 000 € du Budget général au Budget SPANC pour prise en charge du traitement de la responsable du Pôle Environnement relevant du domaine général (Rivières/Gémapi).

► **Solde opération comptable par le constat d'une charge exceptionnelle au Budget SPANC**

Les membres du Conseil Communautaire valident, à l'unanimité, le constat d'une charge exceptionnelle pour l'opération 458501 – réhabilitation SPANC – pour un montant de 376,93 €.

► **Modification de la délibération 2018-148 RIFSEEP**

Les membres du Conseil communautaire, procèdent, à l'unanimité, à la modification des plafonds CIA et IFSE pour les cadres d'emploi des rédacteurs territoriaux ( groupe 1) ainsi que les cadres d'emploi des Assistants sociaux éducatifs ( groupe 1 et 2)

Le cadre d'emploi des Assistants socio éducatifs est inséré dans la catégorie A suite à un passage par décret.



### ► Ouverture de cadres d'emploi selon recrutements

Les membres du Conseil Communautaire, afin de faciliter les recrutements de deux adjoints techniques, décident à l'unanimité, d'ouvrir les postes d'adjoint technique principal 1<sup>ère</sup> classe et d'adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe- postes à 35 heures.

Les postes non-utilisés seront fermés lors d'une prochaine séance.

- Michèle Lepaul : Les dépenses sont-elles prévues au budget 2019 ? →Oui

### ► CET du Hays – Convention de dépotage et traitement des effluents

Les membres du Conseil Communautaire décident, à l'unanimité, d'autoriser le Président à signer une convention avec la STEP de Saint Loup sur Semouse. L'objet de la convention étant le dépotage et le traitement d'effluents spécifiques du CET du Hays :

- La vidange s'effectue à Lure alors que le service peut être rendu par la STEP de Saint-Loup sur Semouse d'où nécessité de signer une convention ;
- Madame Lepaul demande s'ils sont d'accord ;
- Monsieur MARIE précise que oui ;
- Monsieur Bardot fait part de son étonnement : Corbenay fait partie du Syndicat mais n'a pas été informé de ce projet de convention.

### ► Annulation de la délibération 2018-006

Les membres du Conseil Communautaire décident à l'unanimité l'annulation de la délibération 2018-006 ayant pour objet le soutien à une action de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat.

Motifs de cette annulation : Il est précisé que la convention n'a pas été signée. Le cofinancement s'élevait à 10 000 € sur deux ans. La mission prévue est assurée par les services de la CCHC.

### ► Aides à destination des commerces de proximité

A la proposition de mise en œuvre d'une aide à destination des commerces / services / artisans de proximité des centres villes et centres bourgs pour un budget de 30 000 €, le Conseil communautaire a approuvé à l'unanimité.

Cette politique de soutien aux activités commerciales sera définie en commission économie puis partagée en conférence des maires.

### ► Marché pour l'évaluation environnementale de la voie verte interrégionale (voie en Y)

Suivant la proposition de la commission MAPA de retenir le cabinet A. Waechter, le conseil communautaire est informé de la signature du marché et d'un démarrage de la mission début mai.

### ► Marché de travaux pour l'aménagement de la voie verte de Passavant la Rochère à la Basse Vaivre

Après étude et analyse des offres, la commission d'appel d'offre propose d'attribuer:

- **le lot 1** - Terrassement, VRD, Maçonnerie à l'entreprise **STPI**
- **le lot 2** - Signalisation, Mobilier Urbain, Serrurerie et Espaces verts à l'entreprise **Global Signalisation**

Le conseil communautaire a approuvé cette proposition à l'unanimité.

### ► Roul'tibou

Suite au non renouvellement de la convention de partenariat par une Communauté de commune adhérente au service, de la lisibilité incertaine de la pérenité du service et de l'augmentation conséquente du coût pour maintenir cette offre, le conseil communautaire approuve à l'unanimité la fin de la participation à Roul'tibou à la fin de l'année scolaire en cours soit en juillet 2019.

► **Membres du SICTOM : modification suite à changement des statuts**

Sont nommés délégués à l'organe délibérant du Sictom du Val de Saône :

SICTOM VAL DE SAONE DELEGUES TITULAIRES ORGANE DELIBERANT		
COMMUNE	NOM	PRENOM
Aillevillers	TRAMESEL	Jean Claude
Alaincourt	BROUTCHOUX	Michel
Ambieville	ROUX	Christian
Anchenoncourt	DELAITRE	Michel
Anjeux	BARTHELEMY	Pascal
Briaucourt	CHOFFAT	Frédéric
Conflans sur Lanterne	THIEBAUT	André
Corbenay	DOILLON	Marc
Demangeville	BARISIEN	Jean Pierre
Fleurey les Saint Loup	VERNE	Marie Christine
Francalmont	ROGER	Bernard
Hauteville	LAURENT	Paul
Magnoncourt	NONOTTE	Jean Michel
Mailleroncourt Saint Pancras	GAUTHIER	Bernard
Melincourt	BOURGEOIS	Jean Michel
Plainemont	BEAUDOIN	Magalie
Saint Valbert	POUILLEY	Odile
Selles	BELLEI	Pierre
Vauvillers	PAPINI	Véronique

Sont nommés délégués à l'organe consultatif du Sictom du Val de Saône

SICTOM VAL DE SAONE DELEGUES TITULAIRES ORGANE CONSULTATIF		
COMMUNE	NOM	PRENOM
Ainvelle	LABACHE	Philippe
La Basse Vaire	RICHARD	Michel
Bassigney	BRESSON	Sonia
Betoncourt Saint Pancras	QUERMONT	Michel
Bouligney	QUEUTEY	Pascal
Cuve	ETHORE	Julien
Dampierre les Conflans	SARRASIN	Sylvie
Dampvalley Saint Pancras	MOYEN	Marc
Fontaine les Luxeuil	COLIN	Sylvie
Fontenois la Ville	LADIER	Dominique
Fougerolles	MIEGE	Benoît
Girefontaine	RUAUX	Stéphane
Hurecourt	SIMONIN	Michel
Jasney	BORONT	Mikael
Montdoré	FOURNIER	Claude
Passavant la Rochère	MOROUCO	Mickael
La Pisseure	CLAUDEL	Daniel
Pont du Bois	DURUPT	Bernard
Saint Loup sur Semouse	MILLEROT	Jean Paul
La Vaire	ROBERT	

**Agenda :**

- prochains conseils communautaires : 12/06 et 10/07
- Conférence des maires : 27/06

**Informations diverses :**

- Mme Laurent indique qu'un conciliateur de justice sera présent le 3<sup>ème</sup> mardi de chaque mois – Service MSAP ;
- Monsieur de Malliard indique que toute demande de servitude doit être traitée par le service urbanisme de la CCHC ;
- Monsieur MARIE indique que les panneaux signalétiques ont été posés, et demande aux Maires de signaler si des panneaux étaient manquants à des endroits stratégiques.